



TROILUS ÉLARGIT L'EMPREINTE OCCIDENTALE DU SECTEUR J; INTERSECTION DE 2,12 G/T D'ÉQU.-OR SUR 13 MÈTRES ET DE 1,10 G/T D'ÉQU.-OR SUR 68 MÈTRES À MOINS DE 200 MÈTRES DE LA SURFACE

Le 12 mai 2021, Toronto, Ontario — Troilus Gold Corp. (TSX: TLG; OTCQB: CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») fait état de résultats de forage positifs du secteur J dans le cadre du programme d'exploration et de forage intercalaire continu du projet aurifère détenu à 100 % par Troilus (« Troilus » ou le « Projet »), le plus important projet de développement d'or et de cuivre au sein de la ceinture de roches vertes Frôtet-Evans au Québec, au Canada. L'identification d'une nouvelle extension occidentale substantielle du secteur J, tracée sur un minimum de 200 mètres dans la fosse, préalablement modélisée comme des stériles dans l'enveloppe de la fosse proposée dans l'Évaluation économique préliminaire (« EEP ») (consulter le communiqué de presse du 31 août 2020), a le potentiel d'ajouter une valeur substantielle au modèle de développement de la Société.

Points saillants du forage du secteur J:

- Le puits ZJ21-226 a été foré à 50 mètres au-delà de tout puits historique précédent, permettant de repérer une nouvelle zone parallèle de minéralisation aurifère à 200 m de la surface :
 - 1,10 g/t d'équ.-or sur 68 m, incluant 1,65 g/t d'équ.-or sur 10 m
 - 2,23 g/t d'équ.-or sur 3 m
- Le puits ZJ21-225 foré à 50 m au-delà de tous les puits historiques a permis de définir une forte continuité minérale vers le nord-ouest, une zone non forée de la fosse de l'EEP antérieurement considérée comme des stériles. De plus, d'excellentes teneurs et largeurs ont été interceptées à plus de 300 mètres au-delà de l'enveloppe de la fosse de l'EEP, ce qui a étendu la minéralisation en aval à plus de 650 mètres sous la surface :
 - 1,01 g/t d'équ.-or sur 34 m, incluant 1,40 g/t d'équ.-or sur 15 m et 1,60 g/t d'équ.or sur 5 m, situé à 100 m de la surface dans l'enveloppe de la fosse de l'EEP
 - 2,12 g/t d'équ.-or sur 13 m, incluant 7,13 g/t d'équ.-or sur 1 m et 4,39 g/t d'équ.-or sur 3 m, situés à l'extérieur de l'enveloppe de la fosse de l'EEP

Ces résultats ont défini de nouvelles extensions de minéralisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'enveloppe de la fosse proposée dans l'EEP, dont un nouveau secteur aurifère avec minéralisation continue sur 68 mètres à 200 m de la surface (voir le puits de forage TLG-ZJ21-226, figure 3). La minéralisation aurifère dans le secteur J cible couvre actuellement une zone d'environ 1,5 km par 1 km et demeure ouverte dans toutes les directions (voir figure 1).

« Les derniers résultats du forage du secteur J continuent de valider notre conviction concernant l'envergure potentielle du réseau aurifère sur notre propriété, a déclaré Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold. La mine Troilus a été exploitée pendant 14 ans à partir de 1996, dans un environnement

aurifère très faible, ce qui, entre autres facteurs, a entraîné un forage d'expansion minimal à l'extérieur des principaux secteurs minéralisés pour remplacer les réserves de la mine. Dans les quelques années qui ont suivi l'acquisition de Troilus, le forage systématique motivé par un nouveau modèle géologique et une meilleure compréhension des contrôles structurels de la minéralisation ont considérablement élargi l'empreinte de la minéralisation sur l'ensemble du gisement, y compris les résultats les plus récents dans le secteur J où nous avons repéré de nouveaux secteurs aurifères étendus qui sont près de la surface et directement adjacents à l'ancienne exploitation. Nous nous attendons à ce que ces résultats aient des répercussions significatives sur l'économie du projet. »

Il s'agit des premiers résultats du secteur J depuis qu'il a été largement foré dans le cadre du programme d'expansion minérale couronné de succès en 2019, qui a mis en évidence le potentiel de la mine à ciel ouvert à Troilus. En 2020, le forage était principalement axé sur le nouveau secteur sud-ouest en pleine expansion (consulter les communiqués de presse de 2021 publiés le 12 janvier, le 9 février, le 16 mars et le 8 avril). Cependant, deux foreuses ont été mobilisées dans le secteur J plus tôt cette année dans le but de continuer à améliorer la résolution de forage tout en définissant l'étendue des limites minérales.

Ces intersections montrent de nouvelles extensions minérales supérieures qui semblent s'élargir à mesure qu'elles sont forées plus profondément, comme on l'a observé dans les niveaux inférieurs du secteur J et du secteur sud-ouest. De plus, le nouveau secteur semble avoir une teneur plus élevée que la minéralisation définie précédemment dans le secteur J.

D'autres travaux de forage ont été prévus dans cette nouvelle zone d'intérêt et actuellement, deux appareils de forage sont axés sur l'expansion et la délimitation avant la mise à jour des ressources minérales et l'étude de préfaisabilité prévue pour la deuxième moitié de 2021. Troilus a réalisé 32 000 mètres de forage depuis janvier 2021 et a l'intention de forer environ 10 000 mètres par mois tout au long de l'été.

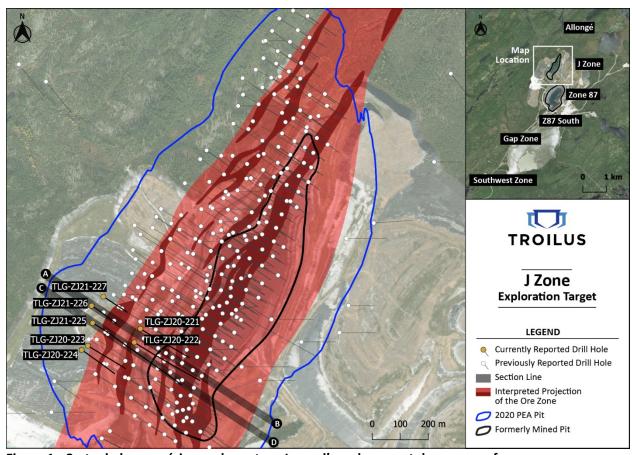


Figure 1 : Carte de la vue aérienne du secteur J avec l'emplacement du nouveau forage

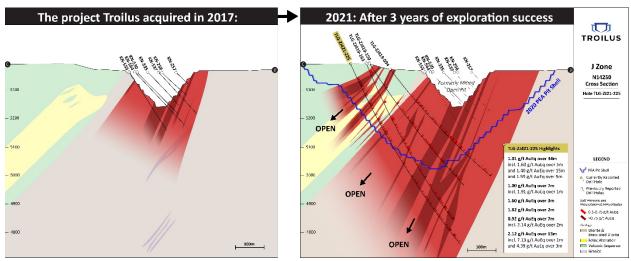


Figure 2: Section N14250; vue du puits de forage TLG-ZJ21-225

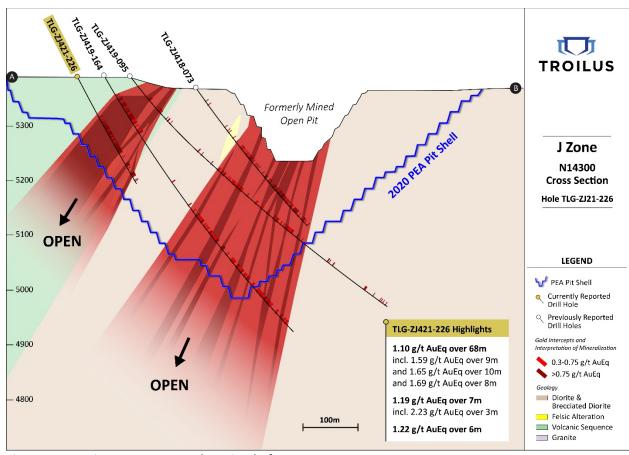


Figure 3: Section N14300; vue du puits de forage TLG-ZJ21-226

Tableau 1 : Principaux résultats des forages dans le secteur sud-ouest

Puits	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	À l'intérieur ou à l'extérieur de l'enveloppe de la fosse de l'EEP	Teneur en or (g/t)	Teneur en cuivre (%)	Teneur en argent (g/t)	Teneur en équ or (g/t)
TLG-ZJ21-221	L							
	220	226	6	intérieur	0,81	0,20	2,33	1,09
	237	238	1	intérieur	2,31	0,10	1,10	2,46
	278	280	2	intérieur	1,68	0,20	2,95	1,97
	316	317	1	intérieur	1,43	0,05	1,00	1,50
	325	360	35	intérieur	0,66	0,05	1,06	0,74
incl.	333	337	4	intérieur	1,35	0,06	1,31	1,44
et	349	358	9	intérieur	0,97	0,07	1,96	1,09
	366	367	1	intérieur	0,98	0,01	0,25	1,00
	374	375	1	intérieur	1,19	0,06	1,00	1,28
	378	379	1	intérieur	0,84	0,11	1,60	1,00
	407	408	1	extérieur	1,51	0,41	7,20	2,12
TLG-ZJ21-222	2							
	117	118	1	intérieur	1,55	0,05	0,25	1,62
	151	156	5	intérieur	0,54	0,19	1,37	0,81
	213	214	1	intérieur	1,21	0,16	23,40	1,66
	272	306	34	intérieur	0,52	0,06	0,83	0,61
incl.	274	279	5	intérieur	1,27	0,16	2,04	1,49
et	295	296	1	intérieur	1,37	0,04	0,60	1,43
et	304	305	1	intérieur	1,54	0,02	0,25	1,57
	333	338	5	intérieur	0,69	0,01	0,35	0,72
	343	348	5	intérieur	1,61	0,09	1,60	1,74
	356	359	3	intérieur	0,77	0,03	0,37	0,81
	391	392	1	extérieur	1,67	0,02	1,40	1,71
TLG-ZJ21-223	3							
	188	210	22	intérieur	0,53	0,16	1,12	0,75
incl.	199	210	11	intérieur	0,78	0,21	1,38	1,07
et	200	204	4	intérieur	1,19	0,38	2,80	1,72
TLG-ZJ21-224	1							
	150	151	1	intérieur	0,91	0,78	3,90	1,96
	192	193	1	intérieur	1,36	0,24	3,80	1,71
	202	215	13	extérieur	0,42	0,14	0,92	0,62
incl.	214	215	1	extérieur	2,43	0,77	6,30	3,50

TLG-ZJ21-225								
	58	59	1	intérieur	0,91	0,24	4,60	1,27
	62	96	34	intérieur	0,62	0,27	3,96	1,01
incl.	70	75	5	intérieur	1,03	0,39	6,12	1,60
et	78	93	15	intérieur	0,86	0,37	5,62	1,40
et	78	83	5	intérieur	0,95	0,44	7,70	1,59
	125	126	1	intérieur	0,86	0,26	3,20	1,23
	156	160	4	intérieur	0,94	0,17	1,66	1,18
	165	167	2	intérieur	0,78	0,25	2,85	1,14
	270	271	1	intérieur	0,81	0,33	2,90	1,26
	369	370	1	extérieur	2,18	0,20	2,10	2,46
	449	456	7	extérieur	0,72	0,20	1,84	1,00
incl.	449	450	1	extérieur	1,83	0,06	0,80	1,91
et	454	455	1	extérieur	0,98	0,65	4,90	1,88
	466	467	1	extérieur	1,33	0,12	2,00	1,51
	479	482	3	extérieur	1,16	0,31	3,90	1,60
	546	547	1	extérieur	1,67	0,15	2,10	1,88
	554	556	2	extérieur	1,67	0,11	1,63	1,82
	564	571	7	extérieur	0,86	0,03	0,98	0,92
incl.	567	569	2	extérieur	2,09	0,03	1,25	2,14
	591	592	1	extérieur	1,42	0,07	1,90	1,53
	619	621	2	extérieur	1,09	0,03	0,60	1,14
	674	687	13	extérieur	1,83	0,19	3,69	2,12
incl.	675	676	1	extérieur	6,54	0,41	5,30	7,13
et	679	682	3	extérieur	3,76	0,41	8,67	4,39
	709	710	1	extérieur	1,18	0,34	3,80	1,66
TLG-ZJ21-226							<u> </u>	
	93	161	68	intérieur	0,71	0,27	3,80	1,10
incl.	103	112	9	intérieur	0,90	0,47	7,43	1,59
et	118	128	10	intérieur	1,08	0,39	5,09	1,65
et	151	159	8	intérieur	1,08	0,42	5,54	1,69
	181	188	7	intérieur	0,73	0,32	4,26	1,19
incl.	181	184	3	intérieur	1,26	0,67	9,01	2,23
	203	209	6	intérieur	0,69	0,37	3,74	1,22
TLG-ZJ21-227		ī					T	
	122	129	7	intérieur	0,47	0,11	1,99	0,63
incl.	127	128	1	intérieur	1,55	0,34	6,40	2,06
	150	159	9	intérieur	0,41	0,16	2,55	0,64
incl.	153	154	1	intérieur	0,87	0,27	4,10	1,26
et	157	158	1	intérieur	0,92	0,46	6,30	1,58

* Veuillez noter que les intervalles de forage décrits dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes en fond de trou, les épaisseurs réelles ne pouvant être déterminées avec les informations disponibles.

Assurance et contrôle de la qualité

Au cours du programme de forage du secteur J en 2021, des échantillons d'analyse de 1 mètre ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée pour analyse à ALS Laboratory, un laboratoire commercial agréé, et l'autre moitié a été mise de côté à des fins d'analyse, de contre-vérification et de consultation ultérieure. Un programme rigoureux d'assurance et de contrôle de la qualité a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'intégration d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon de référence dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g. Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1-AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'assurance et de contrôle de la qualité, une pyroanalyse de 50 g a été effectuée. Outre les analyses pour l'or, ALS Laboratory a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Yves Caron, titulaire d'une maîtrise ès sciences, chef de projet, et qui est une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Caron est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de la Société Troilus Gold

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne junior qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus aux fins de production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes Frôtet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La société fait progresser les études d'ingénierie à la suite de l'achèvement d'une solide EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord pour les générations à venir.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications corporatives +1 647 407-7123 info@troilusgold.com

Mise en garde concernant les déclarations et informations prospectives

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en viqueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2021 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces déclarations. Ces énoncés et renseignements se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte

que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.